



Vesoul Un magasin refuse l'accès aux toilettes à une femme souffrant de la maladie de Crohn

Mercredi 13 janvier, alors qu'elle se trouvait à la caisse d'un magasin de hard-discount, Sylvie Brasseur, une Vésulienne âgée de 63 ans, a sollicité l'accès aux toilettes. Ce dernier lui ayant été refusé, elle n'a pas pu se retenir. « J'étais en pleurs devant ma voiture et souillée jusqu'aux bottes », s'indigne-t-elle. L'entreprise s'excuse, évoquant des raisons sanitaires.

|| Vu 4 fois

Je vis avec ça depuis 2002... » Âgée de 63 ans, Sylvie Brasseur doit composer au quotidien avec la maladie de Crohn, une pathologie qui évolue en poussées et rémissions pouvant atteindre n'importe quel segment du tube digestif. « En 2011, on m'a enlevé 70 centimètres du grêle », précise-t-elle.

« Je souhaite faire bouger les choses. Ce n'est pas la première fois que ça m'arrive, mais c'est la fois de trop », s'indigne l'ancienne coiffeuse qui raconte que le mercredi 13 janvier, alors qu'elle venait de régler sa note, elle a été prise d'une envie subite à la caisse du magasin Lidl de Vesoul, en Haute-Saône. « J'étais en transpiration, toute blanche. J'ai senti qu'il allait se passer quelque chose. J'ai présenté ma carte « urgence toilettes » de la fondation AFA (association François Aupetit) mais on m'a refusé l'accès aux toilettes », décrit Sylvie Brasseur qui souffre de ce « handicap invisible » provoquant fatigues « intolérables », douleurs abdominales et diarrhées difficilement contrôlables : « Tout est « parti » sur le parking. J'étais en pleurs devant ma voiture et souillée jusqu'aux bottes. Après avoir chargé mes courses, je suis rentrée chez moi. Je me suis précipitée dans la baignoire, tout habillée... »

« Un manque d'empathie »

La jeune retraitée, qui habite seule, évoque les conséquences morales, mais aussi physiques qu'a sur elle la maladie de Crohn. Elle liste un cancer du foie en 2003, des pancréatites, deux lourdes dépressions en 2016 et 2018, l'une ayant conduit à une embolie pulmonaire, et dénonce « un manque d'empathie de la part du personnel » : « Je n'ai pas demandé à avoir cette maladie qui m'oblige parfois à rester enfermé, qui m'isole complètement ». Car, pour elle, les sorties et la vie sociale peuvent très vite devenir des sources de stress et d'anxiété.

« Protocole sanitaire »

« Nous regrettons l'incident et avons adressé à notre cliente nos plus sincères excuses pour le désagrément subi. En cette période de crise sanitaire sans précédent, nous mettons en place un protocole dans l'ensemble de nos supermarchés en France afin de limiter la propagation du virus et demandons des mesures en ce sens à nos salariés. Ils sont donc invités à respecter et faire respecter les règles en matière d'hygiène pour assurer la sécurité de tous, nos clients comme les collaborateurs », explique Lidl France : « Les équipes qui ont accueilli la cliente ont, en effet, dans un premier temps refusé l'accès aux toilettes pour éviter toute prise de risque. Cependant, une fois informés de la situation, les responsables du supermarché avaient autorisé l'accès, mais la cliente avait déjà quitté les lieux ».

Mobiliser et interpellier

www.estrepublicain.fr

Pays : France

Dynamisme : 356

[Visualiser l'article](#)

« Je n'accepte pas leurs excuses. » Une semaine après cette « situation humiliante », la Vésulienne ne décolère toujours pas et tient à témoigner pour faire avancer « une cause centrale. » Fin 2020, l'association François Aupetit a lancé une pétition avec l'objectif « de mobiliser le grand public et d'interpeller les décideurs politiques et de santé sur l'urgence d'améliorer l'accès aux sanitaires dans l'espace public, les transports et l'école ». Une préoccupation majeure, en particulier pour les personnes touchées par la maladie de Crohn et la rectocolite hémorragique . Deux maladies inflammatoires chroniques de l'intestin, dont on ne guérit pas.

Vesoul-ville

Edition Vesoul Haute-Saône

Région Franche-Comté



Sylvie Brasseur : « J'ai présenté ma carte « urgence toilettes » de la fondation AFA (association François Aupetit) mais on m'a refusé l'accès aux toilettes ». Photo ER /Bruno GRANDJEAN

0A-4hm5FYNTUts96SvxfisRAKYXH5nFB8UpA1Ykir3gSNk86WlmtieWUQnw9G3tUOmTRxx1ZmYYok9BfKp-QZTII